Robert Leonard Hazen, William Hunter Odell, David Wark, William Henry Steeves, William Todd, John Ferguson, Robert Duncan Wilmot, Abner Reid McClelan, Peter Mitchell.

Donné à Notre Cour, au Château de Windsor, ce vingt-deuxième jour de mai, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-sept, et dans la trentième année de Notre Règne.

DIEU SAUVE LA REINE.

CANADA.

De Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY, Vicomte Monck, Baron Monck de Ballytrammon, dans le comté de Wexford, dans la Pairie d'Irlande, et Baron Monck de Ballytrammon, dans le comté de Wexford, dans la Pairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Gouverneur-Général du Canada, etc., etc., etc.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront-Salut:

PROCLAMATION.

A TTENDU que Sa Majesté la Reine, par ses Lettres Patentes, sous le Sceau du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, datées à Westminster le premier jour de Juin, dans la trentième année de Son Règne, il lui a Gracieusement plu de me constituer et nommer Gouverneur-Général du Canada, avec tous et chacun les pouvoirs et autorités mentionnés dans les dites Lettres Patentes, et attachés à la dite charge; maintenant sachez, en conséquence, avec l'avis du Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada, j'ai jugé convenable de lancer cette Proclamation pour faire connaître, et par ces présentes je fais connaître la dite nomination faite par Sa Majesté; de tous ce que dessus tous les loyaux sujets de Sa Majesté, et tous autres que ces présentes pourront concerner, sont requis d'en prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon Seing et le Sceau de mes Armes à Otttawa, ce premier jour de Juillet, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-sept, et dans la trente-et-unième année du Règne de Sa Majesté.

MONCK.

Par ordre,

JOHN A. MACDONALD.

[L. S.]

MONCK.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Rayaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront-Salut :

A TTENDU que c'est Notre désir et détermination de rencontrer, aussitôt que faire se pourra, Notre Peuple de Notre Puissance du Canada, et d'avoir son avis en Parlement: Nous faisons connaître par les présentes Notre volonté et Plaisir Royal de convoquer un Parlement, et Nous déclarons de plus que, de l'avis de Notre Conseil Privé pour le Canada, Nous avons, ce jour, donné des Ordres pour l'émanation de Nos Brefs en due forme, pour convoquer un Parlement dans Notre dite Puissance, lesquels Brefs seront en date du Septième jour d'Aout courant, et retournables le Vingt-quatrième